
PROVINCE DE QUÉBEC43^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 9 JUIN 2023

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 9 juin 2023*

Aujourd'hui, à neuf heures cinquante, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 26 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires afin notamment de donner suite à l'Entente entre la juge en chef de la Cour du Québec et le ministre de la Justice

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.